

4 Les élèves du second degré

Présentation

Au collège, l'option latin est offerte depuis la rentrée 1996 aux élèves à partir de la cinquième. En métropole et dans les DOM, 23 % des élèves de cette classe ont choisi cette option à la rentrée 2007, mais ils ne sont plus que 16 % de latinistes en classe de troisième [1]. Ainsi, depuis le début des années 2000, l'étude du latin s'est stabilisée dans l'ensemble du premier cycle autour de 20 %, avec une perte d'intérêt pour son apprentissage tout au long des "années collège" (de la cinquième à la troisième) [2]. L'apprentissage de cette langue ancienne reste plus fréquent dans les établissements privés (24 %) que dans ceux du secteur public (18 %).

L'option de grec ancien ne peut être étudiée qu'à partir de la classe de troisième. Elle reste toujours très faiblement suivie, par environ 2 % des élèves des établissements publics et privés.

Au lycée, l'étude des langues anciennes est peu suivie : 6 % de latinistes en seconde générale et technologique contre 16 % en troisième à la rentrée précédente. En effet, en seconde générale et technologique, classe de détermination qui ouvre la voie aux baccalauréats généraux et technologiques, l'éventail des options offertes au choix des élèves est important et les langues anciennes y figurent au même titre que d'autres enseignements (enseignements artistiques, langues vivantes, enseignements technologiques, ...), avec lesquels elles peuvent se trouver "en concurrence". En classes de première et terminale, l'étude du latin concerne avant tout les lycéens des séries littéraire (8 % d'entre eux) et scientifique (7 %). Elle ne figure pas au programme des séries technologiques, à l'exception de la série Techniques de la musique et de la danse, série qui attire néanmoins très peu de latinistes.

Le bilan de l'apprentissage des langues anciennes dans le second degré montre que 14 % des élèves en étudient au moins une (le latin ou le grec, ou les deux). Il existe cependant de fortes disparités entre le collège (20 % des collégiens sont dans ce cas) et le lycée (cas de 6 % des lycéens généraux et technologiques) [3].

Définitions

■ Étude du latin et du grec ancien.

L'enseignement du latin débute désormais en classe de cinquième. L'étude du grec ancien ne commence qu'en classe de troisième. Les élèves ont alors la possibilité d'étudier à la fois le latin et le grec ancien.

En classe de seconde générale et technologique, de première ou de terminale générale, le latin et le grec ancien sont, selon les programmes, des enseignements obligatoires ou optionnels (obligatoires ou facultatifs). En terminale littéraire, une langue ancienne peut être choisie comme enseignement de spécialité. Les élèves préparant un baccalauréat technologique ne peuvent pas être formés aux langues anciennes, à l'exception de ceux inscrits dans la série Techniques de la musique et de la danse (TMD).

■ **Champ** : établissements publics et privés dépendant du ministère de l'Éducation nationale.

→ Pour en savoir plus

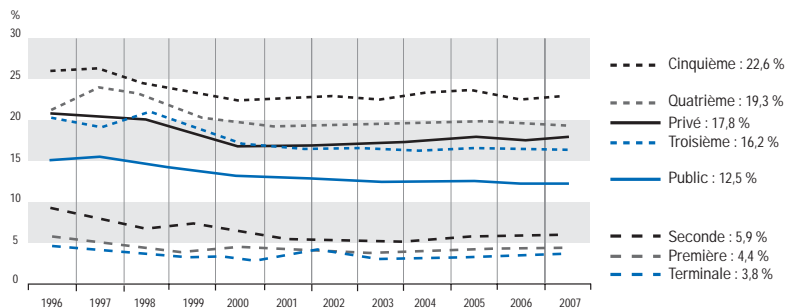
Sources : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Répartition des élèves étudiant le latin et le grec ancien dans le second degré à la rentrée 2007 (France métropolitaine + DOM, Public, Privé, Public + Privé, y compris EREA)

		Effectif total	Effectif Latin	% Latin	Effectif Grec ancien	% Grec ancien
Public	Cinquième	600 912	127 068	21,1	-	-
	Quatrième	591 845	107 112	18,1	-	-
	Troisième	593 845	89 815	15,1	15 204	2,6
	Total cinquième à troisième	1 786 602	323 995	18,1	15 204	2,6
	Seconde générale et technologique	406 425	18 952	4,7	5 840	1,4
	Première générale et technologique	376 285	13 587	3,6	3 498	0,9
	Terminale générale et technologique	377 655	11 524	3,1	2 971	0,8
	Total second cycle général et technologique	1 160 365	44 063	3,8	12 309	1,1
	Total Public	2 946 967	368 058	12,5	27 513	1,6 (1)
	Privé	Cinquième	162 735	45 662	28,1	-
Quatrième		162 766	38 528	23,7	-	-
Troisième		163 429	32 590	19,9	3 442	2,1
Total cinquième à troisième		488 930	116 780	23,9	3 442	2,1 (1)
Seconde générale et technologique		106 919	11 140	10,4	2 095	2,0
Première générale et technologique		104 352	7 684	7,4	1 529	1,5
Terminale générale et technologique		98 396	6 525	6,6	1 288	1,3
Total second cycle général et technologique		309 667	25 349	8,2	4 912	1,6
Total Privé		798 597	142 129	17,8	8 354	1,8 (1)
Public + Privé		Cinquième	763 647	172 730	22,6	-
	Quatrième	754 611	145 640	19,3	-	-
	Troisième	757 274	122 405	16,2	18 646	2,5
	Total cinquième à troisième	2 275 532	440 775	19,4	18 646	2,5 (1)
	Seconde générale et technologique	513 344	30 092	5,9	7 935	1,5
	Première générale et technologique	480 637	21 271	4,4	5 027	1,0
	Terminale générale et technologique	476 051	18 049	3,8	4 259	0,9
	Première et terminale S	330 706	24 775	7,5	5 505	1,7
	Première et terminale L	108 871	8 790	8,1	2 711	2,5
	Première et terminale ES	196 505	5 755	2,9	1 070	0,5
Total second cycle général et technologique	1 470 032	69 412	4,7	17 221	1,2	
Total Public + Privé	3 745 564	510 187	13,6	35 867	1,6 (1)	

(1) Ces pourcentages sont calculés hors classes de cinquième et de quatrième puisque le grec n'y est pas proposé.

[2] Évolution de l'étude du latin dans le second degré depuis 1996



[3] Répartition des élèves selon le nombre de langues anciennes étudiées à la rentrée 2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé, y compris EREA)

	Effectif total de la classe	Nombre de langues anciennes étudiées			Ensemble	
		Une seule	Grec	Les deux Latin + Grec	Effectif	%
Cinquième	763 647	172 648	-	-	172 648	22,6
Quatrième	754 611	145 651	-	-	145 651	19,3
Troisième	757 274	116 820	13 055	5 592	135 467	17,9
Total cinquième à troisième	2 275 532	435 119	13 055	5 592	453 766	19,9
Seconde générale et technologique	513 344	28 709	6 563	1 370	36 642	7,1
Première générale et technologique	480 637	20 340	4 095	932	25 367	5,3
Terminale générale et technologique	476 051	17 264	3 473	786	21 523	4,5
Première et terminale S	330 706	24 016	4 746	759	29 521	8,9
Première et terminale L	108 871	7 901	1 823	888	10 612	9,7
Première et terminale ES	196 505	5 687	999	71	6 757	3,4
Total second cycle général et technologique	1 470 032	66 313	14 131	3 088	83 532	5,7
Total Public + Privé	3 745 564	501 432	27 186	8 680	537 298	14,3